

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, ANNECY, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises : 600 francs — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 700 francs

A PROPOS DE LA « CHANOUSIA »

par R. RUFFIER-LANCHE.

N. D. L. R. — *L'auteur des lignes reproduites ci-dessous assistait à la séance de notre Section botanique, en date du 10 novembre dernier. Après l'audition de M. le Pr NÉTIEN sur le même sujet, M. RUFFIER-LANCHE a bien voulu nous communiquer la lettre qu'il écrivait à M. R. BENOIST, Président de la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie, et dont nous avons été autorisés à publier des extraits qui montrent combien serait souhaitable une vraie résurrection du Jardin botanique de la Chanousia, situé sur un territoire qui nous a été rétrocédé par l'Italie.*

« Mon petit article sur les Jardins botaniques alpins¹, écrit un peu à la hâte car demandé tardivement, aurait certes pu être plus complet. La liste, ajoutée au dernier moment, est bien de ma plume. Depuis, j'ai appris la création (mais peut-on considérer qu'ils existent ?) de deux jardins en Italie et la « reprise » d'un autre en Suisse. Mais, pour la Chanousia, tout en sachant parfaitement qu'elle était située sur des terrains appartenant à la commune de La Thuille, j'ai toujours considéré qu'elle était italienne : capitaux, direction, intérêts... Tout au plus peut-on dire qu'elle était piémontaise, ou mieux valdostane, avant d'être italienne...

Si l'on songe que le Lautaret, nullement abîmé par faits de guerre, a été entièrement abandonné pendant 5 ou 6 ans, ce qui a suffi, avec le pillage consécutif, à anéantir tout ce qui avait été fait dans le jardin depuis sa création, on est moins étonné du sort de la Chanousia, dévastée, et dont l'appartenance soulève quelques problèmes...

Je n'insisterai pas sur l'intérêt scientifique d'un centre de recherches au Petit-Saint-Bernard, dans les « Alpes humides », avec par conséquent des conditions écologiques et une flore spéciales. Je remarquerai seulement que le Lautaret est pratiquement le seul centre de ce genre en France, mais sous un climat bien différent. On a pu écrire tout récemment que la végétation des Alpes « commençait à être bien connue, sauf en France »... Il est certain que, lorsque l'on a à étudier un problème alpin, c'est aux publications suisses et autrichiennes, et même allemandes, qu'il faut recourir, voire aux publications polonaises...

Mais un point important, sur lequel il faut insister, est l'effet de contre-propagande, causé par cette carence, dans un col-frontière très fréquenté : c'est parce qu'elle est, maintenant, entièrement et officiellement en France, que la Chanousia est en ruines. C'est du moins ce que pensent les milliers de personnes qui franchissent chaque été le Petit-Saint-Bernard.

Mais, bien plus intense encore, que celui produit par un abandon pur et simple, serait l'effet de contre-propagande créé par une « résurrection » de la Chanousia effectuée avec des moyens insuffisants, comme cela risque d'être le cas. Il est relativement facile de trouver d'assez gros crédits pour une réalisation spectaculaire, telle qu'un bâtiment, que l'on peut inaugurer avec discours et articles dans les journaux ; c'est autre chose de trouver des crédits d'entretien et de fonctionnement permanents ; trop souvent, il n'y a plus alors que des crédits à la fois insuffisants et aléatoires, ne permettant que des réalisations trop modestes...

Outre la question d'argent, il y aurait un autre problème à résoudre, celui du personnel, et c'est, je pense, le plus important pour les résultats futurs. Il faudrait trouver quelqu'un qui soit à la fois un jardinier et un botaniste, ou du moins qui, étant l'un, aurait la force de volonté de devenir l'autre...

De ce que j'ai dit plus haut semble se dégager un son nettement pessimiste. Eh bien ! non ! Il n'est pas absolument prouvé qu'il soit impossible en France, de trouver de l'argent et des hommes pour une œuvre désintéressée, surtout si cette œuvre présente certains côtés publicitaires et touristiques !...

Il va sans dire que, dans la mesure de mes très faibles moyens d'action je ferai tout ce que je croirai utile à la réalisation de tels projets. »

Col du Lautaret, le 4 octobre 1953.

1. RUFFIER-LANCHE (R.) : Les jardins botaniques alpins (Etude bot. de l'étage alpin, particulièrement en France), VIII^{me} Congrès Int. de Bot., 1954.